

Je suis auteur

Je suis à l'école primaire

Il peut arriver que l'un de tes camarades t'agace beaucoup ou que tu ne l'aimes pas du tout. Il est possible que tu sois gêné par un élève qui te rend mal à l'aise. Si pour l'une de ces raisons, ou n'importe quelle autre raison, tu te moques de ce camarade de ta classe ou de ton école, tu lui donnes des noms méchants, le bouscules ou le tapes par exemple, si toi et tes amis refusez de travailler avec lui ou de manger avec lui à la cantine, vous risquez de le blesser profondément, même si vous avez l'impression de faire cela pour rire. Même si elles ne semblent pas graves, ces attaques répétées qui visent un élève sont du harcèlement. Le harcèlement n'est pas un jeu : c'est grave pour celle ou celui qui le subit. Si les insultes et les moqueries se poursuivent sur Internet et les réseaux sociaux, on parle alors de cyberharcèlement. Ce type de situation est inacceptable, car chaque enfant a le droit d'être respecté, quelles que soient ses différences ou sa personnalité.

En participant à du harcèlement, tu blesses ton camarade et tu pourras être mis en cause par les adultes autour de toi, car cela est contraire aux règles de vie à l'école. Tu risques d'être puni et tes parents seront prévenus. Cela peut aller jusqu'à informer la police ou la gendarmerie.

En plus, cela risque aussi de se retourner contre toi : tu pourrais à ton tour être isolé et critiqué et même harcelé par tes camarades en raison de ton attitude.

Que peux-tu faire si tu penses contribuer, parfois, à un phénomène de harcèlement ?

Il faut que tu en parles pour trouver de l'aide et des solutions. Tu as peut-être besoin de te confier sur ce que tu ressens, en général ou à l'égard de ton camarade. Tu as peut-être été toi-même victime de moqueries ou de mise à l'écart et tu en as souffert. Tu as peut-être aussi envie de trouver d'autres manières de réagir face à ce camarade devenu une cible. Tu peux parler de tout cela :

- À un adulte de ton école que tu choisis : ta maîtresse ou ton maître, la personne qui surveille la cantine, l'animateur avec qui tu fais peut-être des activités le midi ou après la classe... Ils sont là pour t'écouter, t'aider à grandir et te protéger si besoin. Ils peuvent trouver des solutions pour t'aider à apaiser les relations avec ton camarade et à régler les conflits.
- À tes parents ou une personne de ta famille ou de ton entourage : ils pourront discuter avec toi de ce que tu ressens, mais aussi contacter l'école pour réfléchir ensemble à la situation.
- À tes amis qui prennent part aux moqueries et avec qui vous avez l'habitude de rire de votre camarade ou de lui faire du mal : ils sont peut-être aussi conscients de la situation et voudraient changer d'attitude. Peut-être aussi pouvez-vous décider ensemble de changer votre manière d'être avec cet élève.

Parler du harcèlement c'est agir pour que cela s'arrête. C'est aussi réfléchir sur soi-même et essayer de comprendre pourquoi on utilise parfois la violence et comment l'éviter.

Si tu ne te sens pas à l'aise pour en parler à quelqu'un de ton école ou de ta famille, appelle le :

N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3020

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si le harcèlement a lieu sur internet :

N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

Je suis auteur

Je suis au collège ou au lycée

Il peut arriver que l'un de vos camarades vous agace profondément ou que vous ne l'aimiez pas du tout. Peut-être êtes-vous gêné par un élève de votre établissement, qui vous rend mal à l'aise. Si pour l'une de ces raisons, ou toute autre raison, dans votre classe ou votre établissement, vous vous moquez de ce camarade, le brimez ou essayez de l'humilier, si vous et vos amis le mettez à l'écart du groupe, vous risquez de le blesser profondément, même si vous avez l'impression de faire tout cela pour rire. Quand un élève est la cible de multiples attaques, même si elles ne semblent pas graves, quand on en rit, on contribue à créer un phénomène de harcèlement. Si les insultes et les moqueries se poursuivent sur Internet et les réseaux sociaux, on parle alors de cyberharcèlement. Le harcèlement n'est pas un jeu. Ses conséquences sont graves : baisse des résultats scolaires, perte de l'estime de soi, décrochage scolaire, mal-être, voire suicide. Ce type de situation est inacceptable, car chacun a le droit d'être respecté, quelles que soient ses différences ou sa personnalité.

En participant à un phénomène de harcèlement, vous blessez votre camarade et vous pourrez être mis en cause par les adultes de votre établissement, car cela est contraire aux règles du « vivre ensemble » qui existent dans tous les lieux de vie. Vous risquez d'être sanctionné et vos parents seront prévenus. Une plainte peut même être déposée auprès de la police ou de la gendarmerie.

De plus, ces comportements risquent de se retourner contre vous : votre attitude agressive et inadmissible pourrait devenir la cible de critiques de vos camarades et vous pourriez être isolé à votre tour, voire devenir victime de harcèlement.

Que pouvez-vous faire si vous pensez contribuer, parfois, à un phénomène de harcèlement ?

Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions. Vous avez peut-être besoin de vous confier sur ce que vous ressentez, dans votre vie et à l'égard de cet élève. Vous avez peut-être vous-même été victime de moqueries ou de mise à l'écart et en avez souffert. Vous avez peut-être aussi envie de trouver d'autres manières de réagir face à ce camarade devenu une cible. Vous pouvez parler de tout cela :

- À un adulte de confiance de votre choix (parents, professeur, CPE, assistant d'éducation, direction, personnel infirmier, conseiller d'orientation psychologue, assistant de service social, médecin scolaire...). Parler de ce que vous ressentez et de votre malaise pourra permettre à l'adulte que vous aurez choisi de vous accompagner et de vous aider à trouver des solutions. Les adultes sont là pour chacun d'entre vous, victime, témoins, auteurs, pour vous écouter et vous aider à sortir de cette situation pesante qui n'est pas irréversible : on a toujours et tous à gagner à y mettre fin.
- À un camarade de confiance, ou à l'un de ceux qui contribuent aussi à la propagation du phénomène de harcèlement : à plusieurs, on trouve souvent des solutions et l'on prend parfois conscience que la situation que l'on a contribué à créer est grave.

Si vous avez besoin de conseils complémentaires, ou si vous préférez parler à un adulte que vous ne connaissez pas, contactez le :

N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3020

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si le harcèlement a lieu sur internet, appelez le :

N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h